

Master Droit public – Parcours : Droit public général

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Le Master de droit public général vise à former des juristes en droit public, disposant d'une solide culture aussi bien en droit public interne qu'en droit international public, ainsi qu'une expertise technique. Il est composé d'un Master 1 de droit public qui constitue un tronc commun pour trois parcours (Droit public général, Administration des collectivités territoriales, droit du développement durable), puis d'un Master 2 qui propose à la fois des enseignements magistraux ayant une ambition théorique et des séminaires pratiques.

OBJECTIFS

Le but est de former des étudiants à la fois capables de poursuivre dans le milieu académique, mais aussi de s'insérer dans un environnement professionnel et d'aborder avec succès les épreuves d'examen (CRFPA) et de concours de la fonction publique.

COMPÉTENCES VISÉES

Approfondissement des connaissances acquises en licence et M1 dans les différentes matières du droit public.

Appréhender l'unité du droit public, au-delà de la spécialisation des matières, grâce à la présentation transversale du droit public à travers les cours et séminaires. Préparation à la recherche par le choix des thèmes d'exposés pendant l'année et surtout grâce à la rédaction du mémoire. Conseils donnés régulièrement par les enseignants et également par les anciens du M2 qui ont obtenu les meilleurs résultats au mémoire qui viennent faire part de leur

expérience. Développer les qualités de synthèse grâce au type d'exercices demandés. Développer grâce à la fréquence des exposés l'aptitude à parler en public. Maniement des concepts juridiques dans une langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, Italien). Un séminaire d'anglais juridique spécifique au Droit public. Apprendre à travailler en équipe pour la préparation des séminaires et notamment des exposés (notamment élaboration d'un travail commun par tous les étudiants du M2 cette année pour élaborer un guide des questions prioritaires de constitutionnalité).

Programme

ORGANISATION

Organisation en 4 semestres. Pour les deux premiers semestres, matières fondamentales, matières de spécialisation, UE d'ouverture et langue. Pour le troisième semestre, quatre enseignements fondamentaux obligatoires et deux séminaires. Pour le quatrième semestre, 4 séminaires, une UE de langue et mémoire ou stage.

Admission

Etudiants licenciés en droit des universités françaises, qu'ils viennent de l'Île de France ou de province.

PRÉ-REQUIS

Licence en droit pour entrer en Master 1 de droit public général.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Master 1 de droit public pour entrer en Master 2 de droit public général.

Et après ?

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle est difficile à évaluer précisément, en raison de l'absence d'enquêtes systématiques sur les cohortes d'étudiants. Des sondages sur les réseaux sociaux professionnels, notamment LinkedIn, semblent indiquer un excellent taux d'insertion professionnelle dans les organismes publics et para-publics, dans les entreprises et dans les cabinets d'avocats.

Contacts

Responsable du diplôme

Michel Degoffe

m.degoffe@wanadoo.fr

Responsable du diplôme

Alain Laquieze

alain.laquieze@parisdescartes.fr

Contact administratif

Daniel Mathurine

daniel.mathurine@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation